

Introduction

« Il y a certaines mesures à garder, quand il s'agit de faire le bien :
il n'en faut connaître aucune quand il faut fuir le mal¹. »

L'affaire Gaufridy apparaît à Aix-en-Provence en 1609, dans une époque de grands troubles politico-religieux. Depuis plus d'un siècle et demi, l'Europe est en proie au désordre et à l'angoisse.

Dès la seconde moitié du xv^e siècle, une peur, toujours plus prégnante et diffuse, s'empare progressivement des esprits. Les fléaux naturels, les épidémies récurrentes et les guerres installent une atmosphère pesante en Occident. Ainsi la pauvreté, la maladie et la mort prennent-elles place dans le quotidien des hommes². Ces phénomènes sont interprétés par les contemporains comme des avertissements de Dieu et les signes d'un Mal grandissant. Les chasses aux sorcières se développent alors peu à peu en Europe à partir de cette période. Ainsi grandit une peur qui semble toucher la majeure partie de l'Europe dès la fin du xv^e siècle³. Et l'arrivée du protestantisme catalyse les inquiétudes⁴.

La Réforme, née en 1517 des idées de Martin Luther, crée des bouleversements socio-religieux sans précédent dans la chrétienté. À la conscience profonde du péché et de la faiblesse humaine face à la puissance du diable, le protestantisme propose une réponse : le retour aux seules Écritures, et donc à Dieu. Il libère le chrétien de la culpabilité et de l'angoisse qui le rongent. C'est pourquoi la

1 DE BRUEYS D. A., *Diversités morales, ou les amusements de la raison*, Paris, D. L'Ainé, 1782, p. 32.

2 MAYEUR J.-M., PIETRI L., VAUCHEZ A., VEINARD M. (dir.), *Histoire du christianisme. De la Réforme à la Réformation (1450-1530)*, Paris, Desclée, 1994, p. 325.

3 RAFAËL F., « Conditionnements socio-politiques et socio-psychologiques du Satanisme », *Revue des sciences religieuses*, t. 50, fascicule 2, 1976, p. 117.

4 ANKARLOO B., CLARK S., MONTER W., *Witchcraft and Magic in Europe: the Period of the Witch Trials*, volume 4, London, The Athlone Press, 2002, p. 10.

Réforme se diffuse aussi rapidement à travers toute l'Europe.⁵ Dans le royaume de France, elle parvient à son apogée en 1561, date à laquelle on estime que près d'un dixième de la population totale a adopté les idées nouvelles⁶. L'expansion que connaissent les doctrines protestantes transcende les passions catholiques et mène au massacre de Wassy en 1562, ouvrant l'ère des guerres de religion. La violence des conflits atteint son paroxysme dix ans plus tard, dans la nuit du 23 au 24 août 1572, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, au terme duquel deux mille à quatre mille huguenots sont assassinés à Paris⁷. L'élimination de l'hérétique devient alors primordiale pour les catholiques, puisqu'elle permet de reconstruire un dialogue avec Dieu pour obtenir son salut. En outre, le protestantisme est perçu comme un signe avant-coureur de l'Apocalypse⁸. La scission de la chrétienté présage que le monde est entré dans ses derniers jours. Dans cette perspective, la vision réconfortante du Purgatoire ne produit plus d'effet désangoissant chez le fidèle, tant est devenue grande la croyance en l'imminence de la fin des temps⁹. S'impose alors à l'homme du XVI^e siècle une vision terrifiante, celle de la damnation éternelle, à laquelle il ne peut se soustraire que par une violence exercée contre les ennemis de Dieu. Au temps de la charité se substitue celui des massacres : le salut se gagne autrement dans cette époque où le règne du Mal est en instance de s'établir.

À la mort du roi Henri III en 1589, le royaume se trouve dans la discorde. La Ligue, parti ultra-catholique radical devenu très puissant, s'oppose formellement à l'accession au trône de France du protestant Henri de Navarre. Après plusieurs victoires militaires et son abjuration du protestantisme le 25 juillet 1593, le prétendant à la couronne parvient à reconquérir la majeure partie du territoire. Marseille, aux mains des ligueurs avec Charles Casaulx à la tête du mouvement, n'est cependant reprise et soumise à l'État royal qu'en 1596.

5 KEITH T., *Religion and the Decline of Magic: Studies in Popular Beliefs in Sixteenth and Seventeenth-Century England*, London, Penguin Books, 1991, p. 560.

6 JOUANA A., *Histoire et dictionnaire des religions, 1559-1598*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 42.

7 Sur le massacre de la Saint-Barthélemy, voir CROUZET D., *La nuit de la Saint-Barthélemy : un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, « Chroniques », 1994.

8 DELUMEAU J., *Mille ans de bonheur*, Paris, Fayard, 1995, p. 175.

9 En se fondant sur la croyance des Limbes, lieu où l'âme des enfants mort-nés, ni baptisés ni encore pécheurs, devait errer, la théologie chrétienne a élaboré, vers la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e, l'existence d'un troisième lieu de l'au-delà, le Purgatoire. La grande majorité des chrétiens devait passer par ce lieu d'expiation pour un temps déterminé en fonction des péchés commis durant la vie terrestre, avant d'accéder au Paradis. Dans le contexte eschatologique des guerres de religion, la croyance en l'approche du Jugement dernier détermine une rupture dans cette représentation réconfortante. Désormais, le croyant doit purger son âme de ses péchés avant la venue du Sauveur. Les actions commises sur terre deviennent alors décisives, dans la mesure où elles scelleront le destin spirituel de chacun pour l'éternité. D'où cette violence contre les protestants, alors perçus comme ennemis de Dieu, grâce à laquelle les catholiques espèrent racheter leurs fautes pour obtenir leur salut.

Une fois le royaume rassemblé autour de sa personne, Henri de Navarre, désormais Henri IV, s'efforce de rétablir une autorité monarchique écornée par la Ligue et de faire reposer sa légitimité sur un appareil idéologique profondément renouvelé. Au terme de plus de trente ans de conflits religieux, il parvient à se positionner comme un prince prophétique, désigné par Dieu pour restaurer l'harmonie dans un royaume de France déchiré¹⁰. En 1598, il porte un coup d'arrêt à ces violentes guerres civiles en promulguant l'édit de Nantes, qui garantit la liberté de culte conditionnelle aux protestants français. En Provence, où les guerres de religion ont durement sévi, l'acceptation de la décision royale est rude pour les catholiques. Si bien que le parlement d'Aix s'y oppose, mais finit par se voir dépouillé de ses pouvoirs de justice sur les protestants provençaux¹¹. Si le temps des massacres religieux est désormais révolu, la tolérance limitée mise en place par la décision monarchique ne permet pas d'apaiser la haine confessionnelle¹², qui demeure intériorisée. C'est pourquoi l'assassinat du souverain en 1610 remet en jeu la récente politique irénique du royaume et exacerbe les tensions. L'édit de pacification, qui conservait jusque-là une concorde précaire sur le territoire, trouve dans le régicide l'origine de son affaiblissement.

Consciente que le protestantisme est en partie né de la décadence de ses religieux, l'Église entreprend un projet de réforme dont le concile de Trente (1545-1563) se fait le symbole¹³. À travers lui, le catholicisme entend réformer et réaffirmer son dogme face aux contestations protestantes¹⁴, mais pas seulement. Il aspire également à rétablir une discipline rigoureuse que les prêtres doivent désormais suivre à la lettre. En effet, les règles que la vie ecclésiale impose, comme l'abstinence sexuelle par exemple, ont été progressivement négligées par les clercs. Le but du projet est donc double : contrecarrer le dogme protestant tout en rendant à la religion romaine son éclat d'autrefois par la discipline. Mais l'application du concile dans les différentes paroisses de France est parfois difficile à mettre en place. Nombre de prêtres s'étant accoutumés au relâchement des mœurs, les autorités ecclésiastiques doivent parfois intervenir à l'échelle locale. Il n'en demeure pas moins que ce climat

10 LE ROUX N., *Un régicide au nom de Dieu : l'assassinat d'Henri III (1^{er} août 1589)*, Paris, Gallimard, « Les journées qui ont fait la France », 2006, p. 347.

11 Voir BORELLO C., *Les protestants de Provence au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, « Vie des huguenots », 2004, p. 109-146.

12 MARSHMAN M., « Exorcism as Empowerment: a New Idiom », *Journal of Religious History*, volume 23, n° 3, 1999, p. 271.

13 Sur le déroulement et les enjeux du concile de Trente en France, voir TALLON A., *La France et le concile de Trente*, Rome, École française de Rome, « Classiques », 2017.

14 COSANDEY F., DESCIMON R., *L'Absolutisme en France : histoire et historiographie*, Paris, Éditions du Seuil, « Points Histoire », 2002, p. 97.

réformateur génère une conception inédite de la vie en société¹⁵ ; la naissance de divers ordres, comme celui de Sainte-Ursule qui voit le jour en 1586 en France sous l'impulsion de Françoise de Bermont¹⁶, témoigne de ce renouveau spirituel et conceptuel.

Des troubles socio-religieux que subit l'Europe moderne émerge une angoisse du diabolique portée à son paroxysme. Si la peur du diable et les exécutions de sorciers s'intensifient peu à peu depuis le milieu du XIV^e siècle, c'est durant la période 1550-1650 qu'ils atteignent leur pic d'intensité en France¹⁷. Catholiques comme protestants prennent part à cette grande chasse aux sorciers. Les sécurités fondamentalement établies depuis longtemps, dans un territoire unifié par le christianisme, sont profondément écornées par l'émergence des idées nouvelles. La peur de l'Enfer et de son contact avec le monde des hommes s'en trouve exacerbée. En témoigne l'émergence d'une littérature, très active et tant protestante que catholique, sur les méfaits du Malin et les affaires de sorcellerie, imprimée en grand nombre à travers toute l'Europe dès cette période. Ces œuvres s'accompagnent d'une imagerie tout aussi inquiétante, où le monde diabolique tient désormais une place prépondérante, que les artistes développent à l'envi. L'atmosphère anxieuse du temps n'est pas seulement palpable à travers les productions littéraires et artistiques. La sphère judiciaire en est également influencée.

De la Réforme découle un durcissement de l'appareil judiciaire à l'égard de la sorcellerie. Dès l'émergence du protestantisme, il s'agit d'affirmer sa foi en montrant le plus de zèle pour les intérêts de Dieu. Se met alors en place une procédure pénale ecclésiastique implacable à l'égard des sorciers (des femmes dans 80 % des cas¹⁸), dont l'application est confiée à l'Inquisition. Fondée à la fin du XII^e siècle pour combattre les hérésies cathare et vaudoise, cette institution, rapidement rattachée à l'ordre dominicain, reprend son entière légitimité face aux contestations protestantes. C'est le temps de la grande chasse aux sorciers, qui sévit dans une vaste partie de l'Europe de 1550 à 1650 environ. L'importance de cette traque est doublée par l'incursion des tribunaux laïcs dans le mouvement répressif. Si le christianisme fait partie de l'ordre social dans la société médiévale puis moderne, l'hérésie constitue une rupture de cet

15 FIÉVET M., *L'invention de l'école des filles : des amazones de Dieu aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Imago, 2006, p. 11.

16 DE POMMEREUSE M., *Chroniques de l'Ordre des Ursulines*, Paris, Henault, 1673, p. 15.

17 Sur l'histoire de la sorcellerie en Europe, voir ARNOULD C., *Histoire de la sorcellerie*, Paris, Tallandier, « Texto », 2019.

18 POUCHELLE M.-C., « Muchembled Robert, Sorcières. Justice et société aux XVI^e et XVII^e siècles », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 64/2, 1987, p. 314.

ordre. C'est dans ce cadre que se légitime l'intervention du pouvoir temporel dans les procès de sorcellerie. Du côté ecclésiastique comme laïc, la procédure criminelle se radicalise donc à partir des années 1550-1570, exhortant les juges à céder à une véritable rage frénétique de la persécution, touchant surtout le monde rural.

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, un autre phénomène apparaît, davantage dans les villes cette fois : la possession diabolique et son exorcisme public. De cette époque où la foi est mise à mal par la fracture religieuse naît une nouvelle forme d'expression : le démon, envoyé par Dieu, s'empare de l'espace public et devient un véritable prêcheur, défenseur de la religion catholique. En raison de leur « faiblesse » naturelle¹⁹, qui trouve ses fondements dans la Genèse, les femmes apparaissent comme les plus susceptibles de succomber à la possession diabolique.

Ainsi le miracle de Laon (1566), où la jeune Nicole Obry prêche contre la Réforme et se trouve publiquement délivrée du démon par l'effet prodigieux de l'hostie, marque-t-il le point de départ d'un phénomène nouveau. L'épisode est immédiatement utilisé à des fins polémiques et suscite la publication de plusieurs ouvrages de propagande²⁰, faisant du « miracle de Laon » un argument d'autorité du catholicisme militant²¹. L'affaire inspirera d'ailleurs nombre d'événements ultérieurs, qui reproduiront le même schéma et seront eux-mêmes relayés par une riche production littéraire²².

19 BOURGUIGNON E., « Suffering and Healing, Subordination and Power: Women and Possession Trance », *Ethos*, volume 32, n° 4, 2004, p. 565.

20 Voir par exemple BOULAËSE J., *L'Abbrégée histoire du grand miracle par nostre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ en la sainte hostie du Sacrement de l'autel*, Paris, T. Belot, 1573. Sur l'affaire de la possession de Laon, voir en particulier BACKUS I., *Le miracle de Laon : le déraisonnable, le raisonnable, l'apocalyptique et le politique dans les récits du Miracle de Laon (1566-1578)*, Paris, Vrin, 1994 et SLUHOVSKY M., « A Divine Apparition or Demonic Possession? Female Agency and Church Authority in Demonic Possession in Sixteenth-Century France », *Sixteenth Century Journal*, volume 27, n° 4, 1996, p. 1039-1055. WALKER D. P., *Unclean Spirits: Possession and Exorcism in France and England in the Late Sixteenth and Early Seventeenth Centuries*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981, p. 19.

21 WALKER D. P., *Unclean Spirits: Possession and Exorcism in France and England in the Late Sixteenth and Early Seventeenth Centuries*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981, p. 19.

22 Voir les quelques exemples suivants : l'affaire Perrinette Pinay en 1582 (BENEDICTI J., *La triomphante victoire de la vierge Marie sur sept esprits malins chassés du corps d'une femme*, Lyon, B. Rigaud, 1583), l'affaire Jeanne Ferry en 1584 (BUISSERET F., *Histoire admirable et véritable des choses advenues à l'endroit d'une religieuse professe, du convent des sœurs noires, de la ville de Mons en Hainaut, nativse de Sore sur Sambre, aagée de vingt cinq ans possedee du malin esprit et depuis delivree*, Paris, C. de Monstre œil, 1586), ou encore l'affaire Marthe Brossier en 1598 (*Pièces concernant Marthe Brossier, de Romorantin, possédée et accusée d'imposture. (1596-1600)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, Ms 18453, f° 1r-20r).

Voilà les cadres contextuels de cette époque brièvement posés. Nous le constatons, il s'agit d'un temps où les instabilités confessionnelles et politiques, la rigueur religieuse et les grandes peurs forment le quotidien des hommes. Dans cet univers où le « dire » et le « faire » sont considérablement bridés tant par le contrôle des institutions que par le poids de la conscience morale, s'impose un silence des individus et des communautés qui constitue un défi pour la recherche historique²³. D'où la nécessité d'un effort de compréhension des intériorités. Parce que les actions des hommes sont guidées par leurs croyances, leurs peurs, leur espérance, il est indispensable d'explorer ce système de représentations pour tenter de les comprendre.

L'affaire Gaufridy a déjà fait l'objet de nombreux travaux de grande qualité. Le livre de Jean Lorédan, publié pour la première fois en 1912 et sur lequel la présente étude s'appuie beaucoup, est une enquête historique retraçant point par point la chronologie de l'affaire à travers un examen minutieux des sources d'archives²⁴. L'ouvrage de l'historien Guy Bechtel, publié en 1972, complète celui de Lorédan en y ajoutant certaines précisions ainsi qu'une réflexion plus profonde sur les phénomènes de sorcellerie et de possession à l'époque moderne²⁵. Enfin, l'essai de Jean-Raymond Fanlo, édité en 2017, pousse l'enquête beaucoup plus loin en prêtant une attention toute particulière aux sources historiques et à leur examen critique²⁶. Ces trois monographies sont complétées par une série de contributions scientifiques tout aussi novatrices auxquelles cette étude doit beaucoup²⁷.

23 CROUZET D., « Angoisses eschatologiques », *La Cause du Désir*, volume 90, n° 2, 2015, p. 41-42.

24 LORÉDAN J., *Un grand procès de sorcellerie au XVII^e siècle. L'Abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx (1600-1670), d'après des documents inédits*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1912.

25 BECHTEL G., *Sorcellerie et possession : l'affaire Gaufridy*, Paris, Culture, Art, Loisirs, 1972.

26 FANLO J.-R., *L'évangile du démon : la possession diabolique d'Aix-en-Provence (1610-1611)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, « Époques », 2017.

27 AGRESTI J.-P., « Un procès ordinaire pour une affaire extraordinaire. La condamnation pour sorcellerie du curé Gaufridy par le Parlement de Provence en 1611 », *Commentationes Historiae Iuris Helveticae*, n° 14, 2016, p. 3-26 ; ASTIER J., « L'affaire Gaufridy : possession, sorcellerie et eschatologie dans la France du premier XVII^e siècle », *Revue des sciences religieuses*, n° 93/1-2, 2019, p. 111-136 ; CAVAILLÉ J.-P., HOUDARD S., « Une histoire sociolinguistique de la possession d'Aix-en-Provence (1610-1611) », *Études Épistémè*, n° 31, 2017, <http://episteme.revues.org/1660> ; CLOSSON M., « Violée par le diable », *Le Verger*, n° 4, 2013, <http://cornucopia16.com/wp-content/uploads/2014/07/VBQIV-CLOSSON.pdf> ; DESSI C., « Peiresc et la sorcellerie », dans REINBOLD A. (éd.), *Peiresc, ou la passion de connaître*, Actes du colloque de Carpentras, novembre 1987 (*Histoire des idées et doctrines*), Paris, Vrin, 1990, p. 79-90 ; FANLO J.-R., « Du rituel au procès : l'affaire Gaufridy dans l'Histoire admirable de Michaélis et dans les Histoires tragiques de François de Rosset », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 73, 2011, p. 119-130 ; FERBER S., « Le sabbat et son double », dans Jacques-CHAQUIN N. – PRÉAUD M. (dir.), *Le sabbat des sorciers en Europe : XV^e-XVIII^e siècle*, Colloque international de Fontenay-Saint-Cloud, 4-7 novembre 1992, Grenoble, Jérôme Millon, 1993,

Mais si les nombreux travaux ont permis de lever le voile sur les principaux mystères entourant l'affaire aixoise, rares sont ceux qui intègrent constamment les données recueillies dans le contexte troublé de l'époque. À travers un jeu d'échelles continu entre données locales et réalités nationales, nous chercherons à reconstituer l'univers mental du temps pour éclaircir l'origine, le développement et le dénouement de cette affaire. L'histoire étudiée sera donc avant tout une histoire virtuelle puisqu'une histoire de l'imaginaire, dont les documents d'archives nous laissent des traces encore tangibles aujourd'hui.

Mais pourquoi choisir l'affaire aixoise comme objet d'étude ? Certes, les événements qui mettent en scène le surnaturel sont légion à cette époque. Néanmoins, nous le verrons tout au long de cet essai, cette histoire de possession urbaine constitue à cet égard une richesse historique exceptionnelle. Par le nombre d'éléments démonologiques qu'elle mobilise mais aussi et surtout par l'engouement littéraire qu'elle a suscité, elle nous offre un champ d'étude privilégié grâce auquel il nous est possible de reconstituer les fantasmes d'un siècle troublé. À partir d'une séquence de données micro-factuelles, nous tenterons donc de jeter les bases d'une compréhension phénoménologique des angoisses qui traversèrent le premier XVII^e siècle français. Pour appréhender ce phénomène dans toute sa complexité, nous nous efforcerons de tenir à distance notre système de représentation actuel, puisqu'il constitue un prisme déformant rendant inintelligibles les mentalités anciennes. Mais si la micro-histoire nous permet de pénétrer les croyances d'une époque à partir d'un échantillon, il est aussi évident que ces dernières façonnent le comportement des contemporains. Notre démarche consistera donc en outre à exploiter ce système de pensée pour comprendre à quel point il conditionne la construction d'un événement historique.

p. 101-109 ; FRAGONARD M.-M., « L'inquisiteur Michaélis, la possédée Louise Capeau, et le diable Verrine, sur l'affaire Gaufridy », *Albineana. Cahiers d'Aubigné*, n° 21, 2009, p. 137-160 ; HOUDARD S., « Les écritures du diable : impressions et contagions de la possession d'Aix-en-Provence dans le premier XVII^e siècle », dans REQUEMORA-GROS S. (dir.), *Voyages, rencontres, échanges au XVII^e siècle*. Marseille carrefour : 43^e colloque de la North American Society for Seventeenth Century French Literature, Aix-Marseille Université, 5-8 juin 2013. Articles sélectionnés, Tübingen, Narr-Francke-Attempo, 2017, p. 281-295 ; HOUDARD S., « Wer spricht da – Mädchen oder Teufel? Das Theater der dämonischen Besessenheit in der Frühen Neuzeit », *L'Homme*, 26, 2015, p. 25-43 ; MAUSDE ROLLEY T., « The English Afterlife of a French Magician: the Life and Death of Lewis Gaufridy (1612) », dans GLOMSKI J., MOREAU I. (dir.), *Seventeenth Century Fiction: Text and Transmission*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 34-48 ; SPENCE C., « The Trial of Louis Gaufridy: Possession, Heresy, and the Devil's Mark, 1609-1611 », *Essays in History*, n° 42, 2009, <http://www.essaysinhistory.com/the-trial-of-louis-gaufridy-possession-heresy-and-the-devils-mark-1609-1611>.

En somme, l'affaire Gaudridy nous servira de modèle. Un modèle qui nous plongera dans l'imaginaire de la société du début du XVII^e siècle qui, à son tour, nous permettra de saisir l'orientation qu'auront choisie de donner les protagonistes à l'histoire.

Pour mener à bien cette méthode de travail, nous nous appuierons tout au long de la présente étude sur un corpus de sources diversifiées, qui constitue un témoignage important sur l'événement étudié et l'atmosphère du siècle.

L'affaire aixoise a engendré une production littéraire riche composée de témoignages directs de natures diverses. Notons tout d'abord l'écart linguistique existant entre les faits et les écrits s'y rapportant. Les personnages de l'affaire s'exprimaient très probablement en provençal (la langue locale). Or, tous les documents, y compris judiciaires, ont été rédigés en français²⁸. Il est donc important de garder à l'esprit que la plupart des paroles des possédées et de l'accusé ont fait l'objet d'une traduction, rendant moins solide la fiabilité des textes²⁹.

Les pièces judiciaires émanant du procès Gaufridy nous permettent de suivre de manière factuelle le déroulé de l'événement à partir des différents interrogatoires menés par les magistrats³⁰. Les *Confessions* de Gaufridy, quant à elles, constituent des pièces d'exception³¹. Grâce aux deux versions dont nous disposons, l'une imprimée et l'autre manuscrite, il nous est possible de mettre en lumière les éléments qu'ont choisi d'exposer publiquement les acteurs de l'affaire pour renforcer la culpabilité de l'accusé. Enfin, le manuscrit

28 Depuis l'édition de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, les documents officiels relatifs à la vie publique du royaume de France doivent être exclusivement rédigés en français.

29 CAVAILLÉ J.-P., « Possession et sorcellerie en France au XVII^e siècle. D'Aix-en-Provence à Auxonne », Archives de sciences sociales des religions, n° 188, 2019/4, p. 141-159. DOI : 10.4000/assr.46770. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-archives-de-sciences-sociales-des-religions-2019-4-page-141.htm>.

30 *Procès criminel de Louis Gaufridy, prêtre bénéficiaire des Accoules de Marseille en l'année 1611, figuré sur la minute originale*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, Ms 23851 ; *Procès criminels faits à Louis Gaufridy, prêtre accusé de magie, et sortilège, et à Magdelaine de Mandols, dite de la Palud, aussi accusée de sortilège en 1611 et 1653, Ms. de la biblioth. de M. le Pres. Bougier, 1739*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, Ms 23852 ; *Arrêt de la cour de Parlement de Provence portant condamnation de mort contre Louis Gaufridy*, Paris, J. Regnoul, 1611.

31 *Confession faite par messire Louys Gaufridi, Aix-en-Provence, J. Tholozan, 1611 ; Recueil de titres et pièces diverses concernant le comté de Clermont, la ville de Reims, l'abbaye de Morienval, diverses églises de Senlis, la ville et l'université d'Angers, la famille de Ursins ; Pierre Ramus, Jean-Antoine De Baïf, Ange Politien ; les bibliothèques de François Savary De Breves, et de la cathédrale de Chartres ; différentes affaires de Sorcellerie, etc.*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds Dupuy, Ms 673, f° 172r-177v.

conservé à la bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence nous apporte des témoignages complétant ceux dévoilés par les pièces judiciaires³².

Les sources émanant des acteurs de l'affaire nous sont tout aussi précieuses. La publication d'ouvrages par ces derniers ont le mérite de révéler leurs aspirations et leur besoin de justification auprès du public. Le livre édité par l'inquisiteur Sébastien Michaelis, principal protagoniste de l'événement, ne doit pas être considéré comme un témoignage historique fiable puisqu'il a été rédigé pour légitimer la condamnation de Gaufridy, à laquelle Michaelis a grandement contribué et qui reste encore contestée au moment de sa publication en 1612³³. Néanmoins, il doit être utilisé pour comprendre les ambitions et l'univers mental de l'inquisiteur, éclairant la tournure que prend progressivement l'événement. L'ouvrage publié par Jacques Fontaine, médecin chargé d'ausculter Madeleine et Gaufridy lors du procès, doit également être compris comme une œuvre destinée à prouver scientifiquement la culpabilité de Gaufridy auprès du public ainsi que l'importance des marques diaboliques dans la procédure judiciaire³⁴. Cette publication nous livre de remarquables détails sur l'univers démoniaque dans lequel était immergée une partie du corps médical en ce début du XVII^e siècle.

Les documents manuscrits rédigés par les acteurs de l'événement aixois nous permettent, quant à eux, d'apporter des éléments factuels à l'analyse, passés sous silence dans les publications. Les sources épistolaires, comme celles rédigées par le conseiller au parlement de Provence Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, à destination du poète parisien François Malherbe, et celles du Premier président du Parlement Guillaume du Vair, délivrent de précieuses informations quant au regard porté par les magistrats chargés de l'enquête sur l'affaire et les personnages impliqués³⁵. Non moins intéressantes sont les sources provenant d'acteurs indirects ou postérieurs à l'épisode des possessions d'Aix. Elles permettent d'observer sa réception dans d'autres milieux ou à une autre époque.

32 *Recueil des factums pour et contre l'affaire du Père Girard*, t. 1, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Ms 1632 (1497), ff n° 32, f° 5v-9r.

33 MICHAËLIS S., *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien*, Paris, C. Chastellain, 1613.

34 FONTAINE J., *Discours des marques des sorciers et de la réelle possession que le diable prend sur le corps des hommes*, Paris, D. Langlois, 1611.

35 PEIRESC N.-C., *Lettres à Malherbe : 1606-1628*, Paris, CNRS, 1976 ; *Recueil de pièces diverses, manuscrites et imprimées, extraits de Registres du Parlement, mémoires, interrogatoires, factums, etc., concernant un grand nombre des Procès criminels, plusieurs procès de sorcellerie, et divers prisonniers à la Bastille, principalement au milieu du XVII^e siècle (1499-1671)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, Ms 16539.

À cet égard, les lettres de Malherbe écrites en réponse à celles de Peiresc sont d'une importance capitale³⁶. Elles décrivent avec profondeur la vision de la sorcellerie chez les élites parisiennes en ce premier XVII^e siècle. Intégré à ses *Mémoires-journaux*, le témoignage du collectionneur et mémorialiste Pierre de L'Estoile lors de son arrivée à Aix en août 1611 est tout aussi révélateur³⁷. Il lève le voile sur les répercussions psychologiques et l'atmosphère anxiogène que l'affaire Gaufridy provoqua chez les habitants d'Aix et des localités environnantes. La publication du *Mercure françois* en 1611, quant à elle, nous laisse entrevoir l'ampleur de la médiatisation concernant les faits de sorcellerie et ses conséquences supposées sur les mentalités collectives³⁸.

Les documents postérieurs à l'événement nous livrent nombre de détails significatifs de l'influence qu'a exercée l'affaire dans les années qui suivirent son dénouement. Fantasmagique, le livret intitulé *Urbain Grandier de Loudun* et publié par un auteur anonyme en 1634 éclaire le sentiment toujours angoissé qu'engendre la figure de Gaufridy plus de vingt ans après sa mort³⁹. Enfin, les ouvrages du religieux Jean Le Normant sur l'affaire des possédées lilloises, publiés en 1623, et celui du diplomate Balthasar de Monconys, édité en 1677, rassemblent des discours et des récits caractérisant le regard porté sur l'affaire à différentes époques⁴⁰.

Pour compléter ce corpus de sources relatant l'événement des possessions aixoises, nous mobiliserons d'autres documents favorisant la compréhension de l'univers mental dans lequel étaient immergés les hommes des XVI^e et XVII^e siècles. Les traités démonologiques, rédigés par des ecclésiastiques et magistrats très réputés de leur temps, ont exercé une influence considérable sur leurs contemporains. Ils constituaient des ouvrages de référence en matière de sorcellerie et guidaient les juges dans la conduite des affaires de ce type. À ce titre, les livres du médecin Jean Wier et des magistrats Jean Bodin et Henri Boguet, tous publiés entre la seconde moitié du XVI^e siècle et le début

36 DE MALHERBE FR., *Œuvres*, Édition d'Antoine Adam, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1971.

37 BOURGEOIS L., *Registres journaux de Pierre de L'Estoile, sur le règne de Louis XIII, depuis le 15 mai 1610 jusqu'au 15 mai 1611*, Paris, Foucault, 1826.

38 RICHER J., *Le Mercure françois, ou la Suinte de l'histoire de la paix*, t. 2, Paris, J. Richer, 1611.

39 *Urbain Grandier de Loudun. Sa rencontre et conférence avec Gaufridy en l'autre monde*, s.l., 1634.

40 LE NORMANT J., *Histoire véritable et mémorable de ce qui c'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées es pais de Flandres*, Paris, N. Buon, 1623 ; LE NORMANT J., *De la vocation des Magiciens et Magiciennes par le ministère des démons*, Paris, N. Buon, 1623 ; DE MONCONYS B., *Journal des voyages de Monsieur de Monconys, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé, & Lieutenant Criminel au Siege Presidial de Lyon*, Paris, L. Billaine, 1677.

XVII^e, servent de cadre de référence nous permettant de mieux comprendre l'imaginaire démoniaque de l'époque⁴¹.

Le recours aux sources relatant des cas similaires à celui des possessions d'Aix et connus des contemporains est également fondamental pour appréhender les convergences et différences notables entre ces affaires. Ainsi avons-nous mobilisé les publications suscitées par l'épisode de possession de Nicole Obry en 1566, par celui de Charles Blendecq en 1580 et par celui de Marthe Brossier en 1599⁴². D'autres affaires de sorcellerie comme celle de Gimmel Truc en 1609 ou la chasse menée par Pierre de Lancre dans le Labourd en 1610 nous ont en outre permis d'appréhender plus en profondeur les mécanismes accusatoires liés aux faits de sorcellerie et les poursuites qui s'en suivent⁴³.

Non moins importants sont enfin les documents multipliant les références au climat apocalyptique de ce temps. Ce dernier étant à la fois l'origine et le produit des poursuites pour sorcellerie qui se développent en Europe dès le milieu du XVI^e siècle, la mobilisation des sources y faisant allusion est primordiale pour dégager les lignes de force que sous-tendent dénonciations et exécutions. Pour aider à la compréhension de cet imaginaire eschatologique, nous nous sommes appuyés sur les ouvrages *Le Decez, ou Fin du monde* de Guillaume de Chevalier (1584), *L'Antéchrist démasqué* de Claude Caron (1589), *L'Anti-christ* du juge Florimond de Raemond (1597), *Advertissement à tous Chrestiens sur l'advenement de l'Antechrist & fin du Monde* de Paul de Perrières-Varin (1609), ou encore *Le Grand Tombeau du monde* du chanoine Jude Serclier (1628)⁴⁴.

41 WIER J., *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*, Paris, J. du Puys, 1569 ; BODIN J., *De la démonomanie des sorciers*, Paris, J. du Puys, 1587 ; BOGUET H., *Discours exécration des sorciers, ensemble leur procez, faits depuis deux ans en ça, en divers endroits de la France*, Paris, D. Binet, 1602.

42 BOULAËSE J., *L'abregée histoire du grand miracle par nostre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ en la sainte hostie du Sacrement de l'autel*, Paris, T. Belot, 1573 ; BLENDÉCQ C., *Cinq histoires admirables, esquelles est monstré comme miraculeusement par la vertu & puissance du S. Sacrement de l'Autel, a esté chassé Beelzebub Prince des diables, avec plusieurs autres Demons, qui se disoient estre de ses subiects, hors des corps de quatre diverses personnes. Et le tout advenu en ceste presente annee, 1582. en la ville & Diocese de Soissons*, Paris, G. Chaudiere, 1582 ; MARESCOT M., *Discours veritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, pretendue demoniaque*, Paris, Mamert Patisson, 1599.

43 *Discours veritable d'un sorcier nommé Gimmel Truc, natif de Leon en Bretagne, surprins en ses charmes et sorcelleries au pays de Vivarois. Ensemble la recepte pour guarir le bestail, que par sa subtile poison avoit mis sur les Champs, en l'année 1609*, Paris, s.n., 1609 ; DE LANCRE P., *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons, où il est amplement traicté des sorciers et de la sorcellerie*, Paris, J. Berjon, 1612.

44 DE CHEVALIER G., *Le Decez, ou Fin du monde*, Le Fizelier, Paris, 1584 ; CARON C., *L'Antéchrist démasqué*, Tournon, G. Linocier, 1589 ; DE RAEMOND F., *L'Anti-christ*, Lyon, J. Pillehotte, 1597 ;

En fondant notre réflexion sur ce corpus mêlant témoignages de l'événement, ouvrages d'influence et cas similaires, nous tenterons de reconstituer un univers mental nous permettant de donner sens aux nombreux constituants de l'affaire Gaufridy.

PERRIÈRES-VARIN P., *Advertissement à tous Chrestiens sur l'advenement de l'Antechrist & fin du Monde*, Paris, N. Rousset, 1618 ; SERCLIER J., *Le Grand Tombeau du monde : dans lequel, avec un merveilleux artifice, sont descriptes les principales circonstances de tout ce qui doit arriver au Jugement final*, Lyon, J. Pillehotte, 1628.